



FORMULAIRE D'APPLICATION DE SANCTION IBSA
--

A envoyer à **M. Michel BERTHEZENE**

**IBSA Secrétariat Général
c/o Fédération Française Handisport
42, rue Louis Lumière
75020 PARIS
France**

**Fax : + 33 1 40 31 45 42
E-mail : secretariat-ibsa@tiscali.fr
Tel : + 33 1 40 31 45 15**

Le formulaire de sanction doit parvenir au Secrétariat Général d'IBSA 15 mois au moins avant la compétition. En supposant que toutes autres informations importantes aient été précisées lors de la demande initiale, IBSA informera le pays membre et le Comité d'Organisation dans un délai de 60 jours date de réception du formulaire.

Avec l'approbation de la sanction, IBSA enverra à l'organisateur de l'épreuve :

- . La liste des adresses des membres des pays concernés par l'épreuve**
- . Le formulaire des droits et si nécessaire, les formulaires d'inscription**
- . le nom et les coordonnées du classificateur**
- . le nom et les coordonnées du délégué technique**



Merci de dactylographier les informations demandées :

Organisation membre IBSA accueillant la compétition

Adresse

Téléphone

Fax :

E-mail :

Site web

Nom de leur Président

Toute correspondance devra être envoyée à :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

E-mail

Nom du Président/Directeur du Comité d'Organisation

Date demandée :

Merci de taper « X » en face de l'option requise :

Championnats du Monde IBSA	
Championnats Continentaux IBSA	
Tournoi d'invitation IBSA	
Coupe Mondiale IBSA	
Coupe Continentale IBSA	
Jeux Mondiaux IBSA	
Jeux Continentaux IBSA	
Jeux Continentaux IBSA des Juniors et des Etudiants	
Jeux Mondiaux IBSA des Juniors et des Etudiants	
Ressources humaines IBSA pour l'évènement	



Discipline(s) Sportive (s) demandées :

Ski Alpin	
Tir à l'arc	
Athlétisme	
Biathlon/Ski Nordique	
Football	
Goalball	
Judo	
Bowling 9 quilles	
Haltérophilie	
Tir	
Showdoon	
Natation	
Tandem	
Bowling 10 quilles	
Torball	

Autres _____

Titre de la Compétition _____

Dates de la Compétition (y compris les cérémonies d'ouverture et de clôture) :

Du _____ **Au** _____

Lieu de la compétition : _____

Aéroport le plus proche : _____

Gare ferroviaire la plus proche : _____

Nombre et noms des pays concernés : _____ (Merci d'indiquer les noms sur feuille séparée)

Nota : Un quota minimum de 2 cadres pour 5 athlètes est accepté ; cependant, dans le cas de la catégorie B1 on recommande 1 cadre par athlète.



Merci d'indiquer tous les détails des installations qui seront utilisées et de l'hébergement à pourvoir. Par exemple, la dimension exacte des terrains, de la piscine, des possibilités d'entraînement séparées, etc...

Hébergement:

Chambre simple			
Chambre double			
Dortoir		Pour	Liste

Les chambres seront –t-elles équipées d'air conditionné ?

Oui		Non	
-----	--	-----	--

. Droits d'entrée/personne/jour :

. Distance du lieu de compétition :

Repas :

La présence d'un spécialiste nutritionniste sera-t-elle nécessaire pour les contrôler ?

Oui		Non	
-----	--	-----	--

Merci d'indiquer ce qui est prévu :

Petit déjeuner	
Déjeuner	
Diner	
Rien n'est prévu	

Où les repas seront-ils servis ?

A l'emplacement de l'hébergement	
Sur le lieu de la compétition	
Autre endroit	



Règlements Internationaux de Compétition :

- 1- Les organisateurs certifient qu'ils ont pris connaissance des règlements spécifiques IBSA et s'engagent à les respecter.
2. L'abréviation – IBSA – est indispensable dans l'intitulé de la compétition. Les formulaires de sanction des épreuves qui ne comporteront pas la marque IBSA dans leur intitulé ne seront pas pris en compte.
3. Le logo IBSA doit apparaître dans toutes les publications officielles chaque fois que le titre de la manifestation est évoqué.
4. Le logo IBSA devra faire partie, de préférence, du logo officiel de la manifestation.
5. Le logo IBSA doit être présent dans tous les éléments graphiques produits, sur le site web officiel de la manifestation et fera bien entendu partie de la représentation des jeux, y compris les uniformes des membres organisateurs et des arbitres.
- 6 Les organisateurs s'engagent à assurer le paiement des frais de transport et de logement :
 - 6.1 du Représentant Technique IBSA pour l'inspection exigée des lieux de compétition avant l'accord de la sanction,
 - 6.2 du délégué Technique IBSA
 - 6.3 du Classificateur IBSA
 - 6.4 de l'Arbitre de l'équipe

7- Les organisateurs s'engagent :

- 7.1 à soumettre au Secrétariat Général :
 - ◆ les formulaires d'inscription pour approbation avant de les envoyer aux pays invités,
 - ◆ le nom des pays participants pour vérification de leur éligibilité
 - ◆ toutes informations techniques relatives à la manifestation tels que le nombre d'athlètes et de pays.
 - ◆ Le programme détaillé de la compétition
- 7.2 à s'assurer que les tests anti-dopage en accord avec les normes WADA seront effectués durant la compétition,
- 7.3 à développer des procédures d'évaluation pour assurer un niveau satisfaisant des athlètes, entraîneurs, directeurs et arbitres.
- 7.4 à envoyer l'ensemble complet des résultats de la compétition au Secrétariat Général



- 7.5 A envoyer un rapport au Secrétariat Général comprenant :
- ◆ Nombre des pays participants et disciplines
 - ◆ Données des délégations participantes (nombre d'athlètes, équipe technique, guides, personnes accompagnantes, autorités) et
 - ◆ Rapports officiels.
8. Le représentant IBSA à la manifestation, qui peut être le délégué technique, un directeur ou encore quelqu'un d'autre, fera une déclaration aux cérémonies d'ouverture et de fermeture.
9. Les Organismes s'engagent à rassembler :
- ◆ Les droits IBSA s'élevant à **€ 25 par athlète** pour les manifestations mondiales et continentales
 - ◆ Les droits IBSA s'élevant à **€15 par athlète** pour les juniors et les étudiants
 - ◆ A transférer, sur demande, la totalité des droits au Trésorier Général d'IBSA ;

IMPORTANT :

Pour IBSA, chaque individu doit être un membre accrédité de l'équipe représentant un pays, lequel est un membre selon les critères d'IBSA.

De façon à faciliter la procédure d'obtention des visas d'entrée, merci d'informer les autorités de l'immigration de votre pays au sujet de la manifestation

Informations complémentaires :

Nom :

Signature

Date :



A remplir par le Secrétariat Général d'IBSA :

Nom de l'épreuve :

Date de l'épreuve :

Lieu de l'épreuve :

Membre organisateur IBSA recevant l'épreuve :

	Approbation	Rejet
Président IBSA ou Délégué Continental		
Président du sous-comité		
Trésorier		
Directeur technique		
Secrétaire Général		

Réalisation de l'épreuve pré-citée.

Date :